

FINAL APPROVAL NOTICE

**StockX LLC Quebec Pricing Class Action
Settlement Approval Notice to Class Members
Approved Settlement Agreement**

Quebec Superior Court File No. 500-06-001189-220

Detailed information and updates are available on the Settlement Website at the following address: <https://lambertavocats.ca/en/class-action-stockx/>

PROCEEDINGS

A proposed Settlement in Quebec has been reached in a putative class action relating to certain prices advertised to consumers on StockX's online platforms, during the period from January 8th, 2019 to February 3rd 2023.

On March 24th, 2023, the Superior Court of Quebec authorized the Class Action for settlement purposes only.

On June 9th, 2023, the Settlement Agreement was approved by the Court.

AM I A SETTLEMENT CLASS MEMBER?

You may be a Settlement Class Member if you are domiciled or were formerly domiciled in Quebec and if you made a transaction using the "Buy Now" function on the StockX mobile application or on the www.stockx.com website and you paid a Processing Fee and/or a Delivery Fee between January 8th, 2019, and February 3rd, 2023.

WHAT DOES THIS SETTLEMENT PROVIDE?

Pursuant to the proposed Settlement, a Credit of a certain value will be granted free of charge by StockX to each Eligible Class Member, and such Credit will be applicable to one (1) single future purchase on the StockX online platforms. Eligible Class Members having completed a transaction between January 8th, 2019, and February 3rd, 2023, as defined by the Settlement Agreement, will be granted access to a Credit worth CAD \$8 per Eligible Transaction, up to a maximum of 5 Eligible Transactions at a maximum total Credit value of CAD \$40. The Credit will be usable one (1) time only and will be valid and applicable for only one (1) purchase on a StockX platform, conditional on the Eligible Class Member paying any remainder of the purchase price and all applicable fees and taxes pursuant to StockX's Terms and

Conditions, and respecting all other provisions thereto. The Credit will be usable by the Eligible Class Member for a period of twelve (12) months after receipt of the Credit by email from the Claims Administrator responsible for administering the Class Action Settlement.

StockX will also pay Class Counsel Fees, Administration Costs and expenses, as well as all notice costs required to administer the Class Action Settlement.

HOW CAN I ACCESS AN ELIGIBLE CREDIT?

Upon review of the transactions concluded on the StockX online platforms, the Claims Administrator will confirm which StockX users are Eligible Class Members and the value of the Credit to which they are entitled, the whole pursuant to the Settlement Agreement.

Eligible Class Members will automatically receive by email, an Activation Code allowing the Eligible Class Member to activate the one (1) time Credit so that it may be applied to a future purchase on a StockX online platform pursuant to the terms of the Settlement Agreement.

HOW CAN I GET MORE INFORMATION?

The Settlement Agreement and further detailed information, including relevant judgments, are available on the Settlement Website at <https://lambertavocats.ca/en/class-action-stockx/>

WHO REPRESENTS THE SETTLEMENT CLASS MEMBERS?

LAMBERT AVOCATS
1111 Saint Urbain Street, Suite 204
Montreal, Quebec, H2Z 1Y6
www.lambertavocats.ca

WHO IS THE CLAIMS ADMINISTRATOR?

MNP Ltd c/o Rick Anderson
1500, 640 - 5th Avenue SW
Calgary, AB, T2P 3G4

Please note that in case of any discrepancy between the terms of this Notice and the Settlement Agreement, the terms of the Settlement Agreement shall prevail. Any term not defined in this Settlement Approval Notice shall have the meaning ascribed in the Settlement Agreement.

The publication of this Notice has been ordered by the Superior Court of Quebec.

AVIS D'APPROBATION

**Avis d'approbation du règlement de l'Action collective sur les prix annoncés
au Québec par StockX LLC aux Membres du Groupe**

Entente de règlement approuvée

Cour supérieure du Québec Dossier n° 500-06-001189-220

Des informations détaillées et des mises à jour sont disponibles sur le site Web du règlement à l'adresse suivante : <https://lambertavocats.ca/action-collective-stockx/>

PROCÉDURES

Une proposition de règlement au Québec a été conclue dans le cadre d'une Action collective putative relative à certains prix annoncés aux consommateurs sur les plateformes en ligne de StockX, au cours de la période du 8 janvier 2019 au 3 février 2023.

Le 24 mars 2023, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'Action collective aux fins de règlement seulement.

Le 9 juin 2023, l'Entente de règlement a été approuvée par la Cour.

SUIS-JE UN MEMBRE DU GROUPE DE RÈGLEMENT?

Vous pouvez être un Membre du Groupe de règlement si vous êtes domicilié ou étiez auparavant domicilié au Québec et si vous avez effectué une transaction en utilisant la fonction « Acheter maintenant » sur l'application mobile StockX ou sur le site Web www.stockx.com et que vous avez payé des Frais de traitement et/ou des Frais de livraison entre le 8 janvier 2019 et le 3 février 2023.

QUE PRÉVOIT CE RÈGLEMENT?

En vertu du règlement proposé, un Crédit d'une certaine valeur sera accordé gratuitement par StockX à chaque Membre du Groupe éligible, et ce Crédit sera applicable à un (1) seul achat futur sur les plateformes en ligne de StockX. Les Membres du Groupe éligibles ayant effectué une transaction entre le 8 janvier 2019 et le 3 février 2023, tel que défini par l'Entente de règlement, auront accès à un Crédit d'une valeur de 8 \$CA par Transaction éligible, jusqu'à un maximum de cinq (5) Transactions éligibles pour une valeur totale maximale du Crédit de 40 \$CA. Le Crédit ne sera utilisable qu'une (1) seule fois et ne sera valable et applicable que

pour un (1) seul achat sur une plateforme StockX, à condition que le Membre du Groupe éligible paie le reste du prix d'achat et tous les frais et taxes applicables conformément aux conditions générales de StockX, et en respectant toutes les autres dispositions de celles-ci. Le Crédit sera utilisable par le Membre du Groupe éligible pendant une période de douze (12) mois après réception du Crédit par courriel de l'Administrateur des réclamations responsable de l'administration du Règlement de l'Action collective.

StockX paiera également les Honoraires des Avocats du Groupe, les Frais d'administration et les dépenses, ainsi que tous les frais d'avis requis pour administrer le règlement de l'Action collective.

COMMENT PUIS-JE ACCÉDER À UN CRÉDIT ADMISSIBLE?

Après examen des transactions conclues sur les plateformes en ligne de StockX, l'Administrateur des réclamations confirmera quels utilisateurs de StockX sont des Membres éligibles du Groupe et la valeur du Crédit auquel ils ont droit, le tout conformément à l'Entente de règlement.

Les Membres éligibles du groupe recevront automatiquement par courriel, un Code d'activation permettant au Membre éligible du Groupe d'activer le Crédit à usage unique afin qu'il puisse être appliqué à un achat futur sur une plateforme en ligne StockX conformément aux modalités de l'Entente de règlement.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS?

L'Entente de règlement et des informations plus détaillées, y compris les jugements pertinents, sont disponibles sur le site Web du règlement à l'adresse <https://lambertavocats.ca/action-collective-stockx/>.

QUI REPRÉSENTE LES MEMBRES DU GROUPE DE RÈGLEMENT?

LAMBERT AVOCATS
1111, rue Saint Urbain, bureau 204
Montréal, Québec, H2Z 1Y6
www.lambertavocats.ca

QUI EST L'ADMINISTRATEUR DES RÉCLAMATIONS?

MNP Ltd c/o Rick Anderson
1500, 640 - 5th Avenue SW
Calgary, AB, T2P 3G4

Veillez noter qu'en cas de divergence entre les termes de cet Avis et l'Entente de règlement, les termes de l'Entente de règlement prévaudront. Tout terme non défini dans le présent Avis d'approbation du règlement aura la signification qui lui est attribuée dans l'Entente de règlement.

La publication de cet Avis a été ordonnée par la Cour supérieure du Québec.